



FOOTBALL CLUB D'ANDRESY

Adhérent à la FFF- Affiliation n° 548 862

Agrément DDJS : APS 78-1049

Parc de loisirs des Cardinettes - 78570 ANDRESY

Tel 06 26 10 60 77 ✉ : footclub.andresy@gmail.com

<http://www.fcandresy.fr>

A TOUS LES ADHERENTS DU FOOTBALL CLUB D'ANDRESY

Andrésy, le 18 novembre 2010

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Le président et l'ensemble du comité directeur ont le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale du Football Club d'Andrésy, qui se tiendra le :

LUNDI 6 DECEMBRE 2010

A 20H30

AU COMPLEXE SPORTIF STEPHANE DIAGANA

L'ordre du jour sera :

- Rapport moral du Président
- Bilan financier
- Elections des membres du Comité Directeur
- Questions diverses

Petit rappel concernant les statuts :

- Est éligible au Comité Directeur toute personne âgée de seize ans au moins au jour de l'élection membre de l'Association depuis au moins six mois et à jour de ses cotisations. (Article 9).
- Les actes de candidatures au Comité Directeur doivent être adressés par écrit au Comité Directeur au moins 8 jours avec la date fixée de l'Assemblée, et validées sous réserves de l'article 9. (Article 11).
- Le vote par procuration est autorisé, [dans le] maximum [de] 3 procurations par adhérent. (Article 11).

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, cher adhérent, à l'assurance de nos sportives salutations.

Le Comité Directeur du FC ANDRESY

Adresser correspondance à :

F.C.ANDRESY – Olivier MUNERET – 6 Résidence Flore – 78570 ANDRESY